



# COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## Point 4 de l'ordre du jour provisoire

### GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

#### Septième session

Rome, 9 – 11 juillet 2014

### ELABORATION DU TROISIEME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

## TABLE DES MATIERES

	Paragraphes
I. Introduction .....	1 - 2
II. Contexte .....	3 - 5
III. Plan détaillé du troisième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde.....	6 - 7
IV. Budget provisoire .....	8 - 10
V. Orientations attendues.....	11

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

## I. INTRODUCTION

1. À sa dernière session, la Commission a adopté le calendrier proposé pour l'élaboration du *troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le «troisième rapport») et a demandé à la FAO de fournir au Groupe de travail sur les ressources phylogénétiques et à la Commission, à leurs prochaines sessions, un plan détaillé de ce document, y compris les chapitres et les domaines thématiques proposés, ainsi qu'un budget estimatif révisé indiquant les contributions au Programme ordinaire. Elle a souligné que le suivi du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le «deuxième Plan d'action mondial») et l'élaboration du troisième rapport devaient être totalement intégrés. Elle a invité la FAO à prendre contact avec les organisations internationales compétentes afin d'obtenir qu'elles participent dès le début à l'élaboration du troisième rapport, et les donateurs à fournir les ressources extrabudgétaires nécessaires pour faciliter le processus préparatoire<sup>1</sup>.

2. Le présent document contient des informations générales sur l'élaboration des rapports précédents, fournit un bref récapitulatif de la procédure et du calendrier à respecter pour l'élaboration du troisième rapport, y compris la coordination de la procédure avec le suivi du deuxième Plan d'action mondial, et présente un plan détaillé du troisième rapport, y compris les chapitres et les domaines thématiques proposés, ainsi qu'un budget estimatif intégrant le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et l'élaboration du troisième rapport.

## II. CONTEXTE

3. La FAO a publié le *premier rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le «premier rapport») en 1996, à l'occasion de la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques. La version intégrale de ce document est sortie en 1998. Le *deuxième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le «deuxième rapport») a été présenté à la Commission en 2009 et publié par la FAO en 2010. Il actualise le premier rapport en fournissant les données et informations disponibles les plus pertinentes et s'intéresse tout particulièrement aux changements et faits survenus depuis 1996. Il contient une évaluation de l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) et des tendances en la matière et recense les lacunes et besoins les plus importants.

4. Les deux rapports ont donné lieu à des mesures de portée mondiale. Donnant suite aux conclusions du premier rapport, la Commission a engagé des négociations sur le Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture à évolution continue, qui a été adopté en 1996 par 150 pays présents à la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques. À la suite du deuxième rapport, la Commission a révisé le Plan d'action mondial et le Conseil de la FAO a adopté, au nom de la Conférence de la FAO, le deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le «deuxième Plan d'action mondial»)<sup>2</sup>. Ce dernier représente un cadre, un guide et un catalyseur des actions aux niveaux national, régional et international et vise à la création d'un système efficace pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA, y compris les systèmes semenciers. Il offre aux pays un outil complet et souple qui doit permettre de faciliter l'adoption de politiques et de programmes d'appui à la gestion durable des RPGAA et encourage le renforcement des capacités et des liens entre toutes les parties prenantes en combinant politiques appropriées, utilisation des informations scientifiques, connaissances des agriculteurs et action.

---

<sup>1</sup> CGRFA-14/13/Report, paragraphe 101.

<sup>2</sup> CL 143/REP, paragraphe 43.

5. À sa dernière session, la Commission a adopté le calendrier proposé pour l'élaboration du troisième rapport, qu'on peut retrouver dans le *tableau 1*<sup>3</sup>. Ce tableau rend compte de la pleine intégration du processus préparatoire du troisième rapport avec le processus de suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial. Une évaluation de la mise en œuvre de ce plan, fondée sur les indicateurs définis à cet effet, sera présentée au Groupe de travail et à la Commission en 2016/2017. Le troisième rapport s'appuiera sur les rapports nationaux et d'autres sources d'information<sup>4</sup>.

<b>Tableau 1: Suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et élaboration du troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</b>				
<b>Rapports au Groupe de travail et à la Commission</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Calendrier</b>		
		<b>GTTI-8 2016</b> <b>CRGAA-16 2017</b>	<b>GTTI-9 2018</b> <b>CRGAA -17 2019</b>	<b>GTTI-10 2020</b> <b>CRGAA -18 2021</b>
Évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial	Données obtenues par l'intermédiaire des mécanismes nationaux de partage d'informations, ou d'autres sources, sur la base d'indicateurs convenus			
Rapport sur la viabilité des indices composites pour les RPGAA				
Troisième rapport	Données obtenues par l'intermédiaire des mécanismes nationaux de partage d'informations ou d'autres sources, sur la base d'indicateurs convenus et au moyen de rapports nationaux, d'études thématiques et d'autres sources d'information pertinentes			

<sup>3</sup> CGRFA-14/13/Report, paragraphe 101; CGRFA-14/13/21, *tableau 1*.

<sup>4</sup> L'examen de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial en vue de la prochaine session de la Commission, tel qu'envisagé dans le Plan stratégique 2014-2023 pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, se fondera sur un rapport sur les activités de la FAO à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, qui portera notamment sur la mise au point des indices composites.

### III. PLAN DÉTAILLÉ DU TROISIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

6. Le troisième rapport, tout en s'appuyant sur les rapports précédents, fournit des informations à jour concernant la situation relative à la conservation et à l'utilisation des RPGAA dans le monde. Il rendra compte de l'évolution des politiques, processus, pratiques et progrès dans le domaine des sciences et des technologies qui ont une incidence sur les RPGAA aux niveaux national, régional ou mondial, en particulier pour ce qui est de leur contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la préservation des écosystèmes. Il s'attachera à recenser les lacunes et les besoins dont il faudra tenir compte pour pouvoir atteindre l'objectif double qui consiste à assurer la conservation des RPGAA tout en les utilisant dans une perspective durable.

7. Le troisième rapport suit de près la structure du deuxième Plan d'action mondial. Il couvre les quatre grands domaines définis et recense les lacunes et les besoins pour chacun de ces domaines, en se concentrant sur les principaux changements survenus depuis le dernier rapport. Il a donc été proposé que le troisième rapport soit structuré selon les grands chapitres suivants: 1) Introduction; 2) Conservation des RPGAA; 3) Utilisation durable des RPGAA; 4) Capacités humaines et institutionnelles au service de la conservation et de l'utilisation des RPGAA. Si le troisième rapport se fonde principalement sur les rapports nationaux, des études thématiques approfondies peuvent fournir des renseignements complémentaires sur la mise en œuvre de certains aspects liés à la conservation et l'utilisation durable des RPGAA. On trouvera un plan détaillé de ce rapport à l'annexe I du présent document. À titre d'information, une liste d'études thématiques susceptibles d'être utilisées est fournie à l'annexe II.

### IV. BUDGET PROVISOIRE

8. L'élaboration du troisième rapport nécessitera d'importants moyens humains et financiers si l'on veut rassembler des données et des informations de qualité sur une longue période et permettre aux pays de soumettre des évaluations récentes ou actualisées au Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques (WIEWS), par l'intermédiaire des mécanismes nationaux de partage d'informations sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial. À cette fin, des ajustements techniques devront être apportés aux logiciels existants, ce qui nécessitera des ressources extrabudgétaires. Il faudra également prévoir un appui financier pour permettre aux pays en développement de participer pleinement au processus, y compris en vue de l'organisation de consultations nationales réunissant les parties prenantes, de la création ou de la mise au jour de leurs mécanismes nationaux de partage d'informations et de l'établissement des rapports nationaux.

9. Les ressources extrabudgétaires nécessaires aux fins de l'élaboration du troisième rapport sont estimées à environ 1 857 000 USD (voir le tableau 1), sous réserve qu'un montant de 1 109 000 USD puisse être imputé au Programme ordinaire. Les contributions au Programme ordinaire prévues pour le prochain exercice biennal et au-delà sont fournies à titre indicatif et sont assujetties à l'approbation du Programme de travail et budget par la Conférence de la FAO. Les fonds alloués permettraient de financer la réalisation des évaluations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, ainsi que l'élaboration de rapports nationaux dans 120 pays et trois études thématiques.

10. Le coût total de l'élaboration et de la publication du premier rapport avait été de 5,5 millions d'USD. Cette dépense avait été entièrement financée à l'aide de ressources extrabudgétaires fournies par l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et la Suisse<sup>5</sup>. Le deuxième rapport a coûté environ 3 millions d'USD et a été

---

<sup>5</sup> Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde. Préface, note 10, page 8.

financé notamment au moyen de ressources extrabudgétaires fournies par le Canada, l'Espagne, l'Italie, le Japon, la Norvège et les Pays-Bas<sup>6</sup>.

## V. ORIENTATIONS ATTENDUES

11. Le Groupe de travail souhaitera peut-être:

- examiner le projet de plan du troisième rapport fourni à l'annexe I et formuler des recommandations à ce sujet; et
- recommander à la Commission d'inviter les donateurs à fournir les ressources extrabudgétaires nécessaires pour permettre aux pays en développement de participer pleinement au suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et à l'élaboration du troisième rapport.

---

<sup>6</sup> CGRFA/WG-PGR-3/05/3, paragraphe 20.

**Tableau 1. Activités principales et budget proposés pour le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et l'élaboration du troisième rapport – (2014-2021<sup>7</sup>, en milliers d'USD)**

	2014-2015		2016-2017		2018-2019		2020-2021		TOTAL		
	RP <sup>8</sup>	EB	RP <sup>8,9</sup>	EB	RP <sup>8,9</sup>	EB	RP <sup>8,9</sup>	EB	RP	EB	RP+EB
Mobilisation des financements pour le processus et le rapport	11		11		11		11		44	0	44
Coordination du processus de notification et des communications	77		80		82		64		303	0	303
Consultations des parties prenantes nationales aux fins de l'évaluation du deuxième Plan d'action mondial (par l'intermédiaire des mécanismes nationaux de partage d'informations) et élaboration des rapports nationaux <sup>10</sup>		520		520		520			0	1560	1560
Analyse des données et mise au point d'une synthèse	55				54				109	0	109
Mise à jour, maintenance et modération du système WIEWS et des mécanismes nationaux de partage d'informations	116		67		67		49		299	0	299
Réalisation d'études thématiques de référence <sup>11</sup>					18	120			18	120	138
Coordination de la mise à jour des annexes et mise à jour de celles-ci					21	22			21	22	43
Élaboration et publication du rapport sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial			14						14	0	14
Élaboration et publication du troisième rapport					185	22			185	22	207
Élaboration du troisième rapport pour le Groupe de travail technique intergouvernemental GTTI-PGR-10					14	33			14	33	47
Élaboration du troisième rapport pour la CRGAA-18							22	18	22	18	40
Publication du troisième rapport et de sa version abrégée							61	82	61	82	143
Sortie officielle du troisième rapport (stratégie de communication)							19		19	0	19
<b>TOTAL</b>	<b>259</b>	<b>520</b>	<b>172</b>	<b>520</b>	<b>452</b>	<b>717</b>	<b>226</b>	<b>100</b>	<b>1109</b>	<b>1857</b>	<b>2966</b>

RP = ressources du Programme ordinaire; EB = ressources extrabudgétaires

<sup>7</sup> Dans l'hypothèse où la dix-huitième session ordinaire de la Commission aurait lieu début 2021.

<sup>8</sup> Montant estimatif des contributions au Programme ordinaire allouées au processus préparatoire et au troisième rapport, couvrant principalement les salaires du personnel du cadre organique et des services généraux.

<sup>9</sup> Sous réserve de l'approbation du Programme de travail et budget par la Conférence de la FAO.

<sup>10</sup> Assistance fournie à 120 pays en développement en vue de l'organisation d'ateliers nationaux avec les parties prenantes visant à réaliser deux évaluations sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et à élaborer des rapports nationaux. Budget de 13 000 USD par pays.

<sup>11</sup> Appui à l'élaboration d'études thématiques et d'autres documents de référence nécessaires, ainsi qu'aux réunions d'experts organisées aux fins de l'élaboration du rapport, en fonction des priorités définies par la Commission. Budget de 40 000 USD par étude pour trois études thématiques.

## ANNEXE I

**PLAN PROPOSÉ POUR LE TROISIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES  
PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE  
MONDE****Résumé****Chapitre 1. Introduction**

Ce chapitre fournit le contexte du troisième rapport. Il contient une analyse critique des éléments nouveaux présentant une importance aux niveaux national, régional ou mondial qui ont une incidence sur la gestion des RPGAA. Ces éléments peuvent comprendre notamment les tendances démographiques en rapport avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le changement climatique, ainsi que d'autres facteurs qui ont un lien avec la conservation et l'utilisation durable des RPGAA. Seront également évoquées, par exemple, les études portant sur les besoins et perspectives des parties prenantes ainsi que les grandes tendances des interventions de ces dernières dans la gestion d'ensemble de la filière des RPGAA. Comme dans les rapports précédents, les aspects suivants qui ont été marqués par des faits nouveaux depuis la publication du deuxième rapport seront traités: les nouveaux enjeux et les nouvelles possibilités, qui incluent les progrès de la science et de la technologie, les régimes de droits de propriété intellectuelle, les partenariats public-privé, le rôle de la société civile, etc.

**Chapitre 2. Conservation des RPGAA**

**[Objectif concernant les RPGAA: *D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées et des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées, tout comme celle des plantes alimentaires sauvages, est préservée in situ, à la ferme et ex situ de manière complémentaire.*]**

*A. Conservation in situ*

Les plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées et les plantes récoltées dans la nature sont de plus en plus considérées comme de précieux réservoirs de gènes permettant d'introduire des traits souhaitables dans certaines espèces, ce qui contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La communauté internationale accordera sans doute une importance bien plus grande à la nécessité de conserver cet inestimable et irremplaçable patrimoine de traits héréditaires, qui pourrait être avantageusement utilisé pour améliorer les récoltes, ainsi qu'à la facilité d'accès. Les variétés locales et les espèces locales et traditionnelles sous-utilisées sont de plus en plus menacées de disparition, et il est admis que la conservation et la gestion de ces espèces dans les exploitations pourraient permettre d'enrayer l'appauvrissement génétique qui menace ces ressources. Les informations découlant des évaluations de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial réalisées par les pays, les rapports nationaux et les études thématiques envisagées devraient permettre de dresser un bilan fiable de la situation en matière de conservation et d'utilisation des RPGAA dans les exploitations ainsi que dans les écosystèmes sauvages et dans les écosystèmes aménagés, y compris pour ce qui est des réserves génétiques.

*B. Conservation ex situ*

Il est fort probable que les collections *ex situ* demeurent au cœur de l'action de conservation et d'utilisation des RPGAA. Les informations concernant la situation relative à la collecte, la conservation et la caractérisation du germoplasme qui proviennent des évaluations et des rapports nationaux, ainsi que les renseignements actualisés sur les initiatives internationales permettront de tirer des conclusions sérieuses concernant la situation relative à la conservation, la diffusion et l'échange, l'évaluation et l'utilisation des RPGAA détenues dans les banques de gènes, ainsi que les travaux de recherche sur la question. Cela permettra de mettre au point un traité sur les tendances (y

compris les possibilités et les enjeux) qui ont une incidence sur la conservation *ex situ*. Par exemple, on pourrait mentionner les moyens dont disposent les banques de gènes et les disparités en ce qui concerne le germoplasme détenu dans ces banques, la collecte ciblée et le niveau des échanges de germoplasme, la sécurité des collections, la régénération, la gestion des données et des informations et les diverses stratégies *ex situ* (stockage des semences orthodoxes et récalcitrantes, variation des conditions de culture et banques de gènes de terrain, jardins et arboretums).

Les informations et les résultats mentionnés ci-dessus seront examinés dans le contexte des changements et faits nouveaux survenus depuis la publication du deuxième rapport, l'accent étant mis sur les lacunes et les besoins à venir.

### **Chapitre 3. Utilisation durable des RPGAA**

***[Objectif concernant les RPGAA: D'ici à 2020, l'utilisation accrue des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture permet d'assurer une intensification plus durable de la production agricole et d'améliorer les moyens d'existence tout en réduisant la vulnérabilité génétique des cultures et des systèmes de culture.]***

Les premier et deuxième rapports mettent tous deux en évidence l'énorme écart existant entre le potentiel qu'offrent les RPGAA – elles pourraient contribuer à la création de variétés adaptées qui favoriseraient le développement durable de l'économie et de l'agriculture, à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à faire reculer la pauvreté et à promouvoir la santé et la diversité du régime alimentaire – et la mesure dans laquelle ces ressources sont utilisées à ces fins. Cet écart sera également évoqué dans le troisième rapport, et on trouvera dans le chapitre 3 des données permettant d'évaluer les progrès réalisés à cet égard depuis 2009.

On tentera notamment de répondre aux questions suivantes:

- i. Utilise-t-on davantage les RPGAA pour améliorer les cultures, y compris dans le cadre d'activités d'élargissement de la base au moyen de la présélection?
- ii. La caractérisation et l'évaluation du germoplasme conduisent-elles à une meilleure utilisation du germoplasme dans les programmes de sélection?
- iii. Quel lien existe-t-il entre l'accès au germoplasme et la diversité des cultures et des variétés au plan national?

Les informations fournies par les pays concernant la capacité de sélection végétale, l'analyse des systèmes semenciers (formels et informels) et la promotion de la diversification des cultures et des espèces négligées et sous-utilisées fourniront un bon aperçu de l'étendue des progrès réalisés dans l'utilisation et le déploiement des RPGAA. Un élément important des systèmes de production végétale permettant d'évaluer l'utilité des RPGAA est le rôle que jouent ces dernières dans l'atténuation des catastrophes du fait de la résilience des variétés des espèces et des systèmes semenciers. La conclusion du chapitre 3 mettra en évidence les lacunes et les besoins recensés et indiquera comment on peut y remédier.

### **Chapitre 4. Capacités humaines et institutionnelles en matière de conservation et d'utilisation des RPGAA**

***[Objectif concernant les RPGAA: D'ici à 2020, tous sont conscients de la valeur des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et les capacités institutionnelles et humaines nécessaires pour assurer la conservation et l'utilisation durable de ces ressources, tout en réduisant le plus possible l'érosion génétique et en préservant leur diversité génétique, sont renforcées.]***

La gestion des RPGAA ne concerne pas uniquement le germoplasme et ceux qui travaillent directement sur la question. Ce chapitre porte essentiellement sur le rôle que jouent les politiques, la législation, la réglementation, l'économie, les infrastructures, l'éducation, etc. à l'échelon national dans



la gestion des RPGAA. Les réponses apportées par les pays concernant les indicateurs d'évaluation et les rapports nationaux seront utilisés aux fins de l'établissement des indicateurs relatifs à la gestion des RPGAA, comme la situation concernant les programmes, réseaux et systèmes d'information nationaux relatifs aux RPGAA. On trouvera aussi, dans ce chapitre, des renseignements à jour découlant de l'application du Traité international sur les RPGAA, ainsi que des informations sur les travaux en cours menés dans ce cadre. Comme cela fera alors 15 ans que le traité est entré en vigueur, on s'attachera également ici à mettre en évidence le rôle capital qu'il aura joué jusque-là, en soulignant quelques évolutions importantes et en passant en revue certains des principaux progrès réalisés dans son application, et on s'emploiera à répondre aux questions suivantes:

- i) Est-il plus facile d'accéder au germoplasme et les échanges se sont-ils améliorés?
- ii) Les accords types relatifs au transfert de matériel ont-ils réellement permis de faciliter l'accès et les échanges, et les possibilités d'échanges au niveau multilatéral sont-elles nombreuses?
- iii) De quelle nature sont les avantages qu'ont pu en tirer les principales parties prenantes jusqu'à présent, et ces avantages (tant perçus que réels) se sont-ils accrus au fil du temps?
- iv) Quel est le niveau des ressources humaines consacrées aux RPGAA à l'échelon national?
- v) Les priorités nationales en matière d'agriculture et d'économie tiennent-elles bien compte des questions relatives à la gestion des RPGAA?
- vi) A-t-on mis en place des cadres juridiques et stratégiques pour faciliter l'accès aux RPGAA et une meilleure répartition des avantages?

Ce chapitre traitera également de la promotion de la conservation et de l'utilisation des RPGAA, ainsi que de la sensibilisation à ces questions. Enfin, il fera le point, dans la conclusion, des principales tendances observées depuis la publication du deuxième rapport de manière à mettre en évidence les progrès réalisés et les lacunes et besoins auxquels il faudra remédier.

### **Annexes**

- Annexe 1. Liste des pays ayant communiqué des informations aux fins de l'élaboration du troisième rapport
- Annexe 2. Répartition des pays par région

### **Appendices**

- Appendice 1. Législation en matière de RPGAA: situation par pays
- Appendice 2. Principales collections de germoplasme, par espèce et par institut ou organisation
- Appendice 3. Degré de diversité des cultures importantes et mineures

## ANNEXE II

### ÉTUDES THÉMATIQUES

Les études thématiques utilisées aux fins de l'élaboration du troisième rapport auront pour objet de définir le contexte et de fournir des données de base sur des thèmes pertinents, comme les méthodes scientifiques et techniques, les ressources, les possibilités et les difficultés qui ont une incidence sur la capacité des pays de conserver et d'utiliser durablement les RPGAA afin d'améliorer la production végétale et la protection de l'environnement. À ce stade, alors qu'il reste cinq ans ou plus avant l'élaboration du premier projet de troisième rapport, on ne peut savoir avec certitude quels seront les sujets qui présenteront une pertinence pour les études thématiques. Toutefois, si l'on se fie au passé et que l'on se fonde sur les thèmes actuels ayant trait à la gestion des RPGAA, on peut penser que les études pourraient porter sur les thèmes (ou une combinaison de thèmes) suivants:

- Incidences actuelles et attendues du changement climatique et des tendances observées sur la conservation et l'utilisation des RPGAA, selon les évaluations et prévisions les plus récentes. Les répercussions du changement climatique se feront sans doute davantage ressentir; il se pourrait que les pays soient parvenus, avec plus ou moins d'efficacité, à s'adapter au changement climatique et à en atténuer les effets; des stratégies de portée régionale et mondiale pour faire face au changement climatique auront peut-être vu le jour; etc.
- Les dernières méthodes et technologies permettant de recenser, mesurer et contrôler la diversité, l'appauvrissement et la vulnérabilité génétiques, dans le cadre de la gestion des RPGAA. L'appauvrissement génétique ne se fait pas de manière logique et, pour diverses raisons, il est difficile d'obtenir des données sur la question. Il sera fait état des progrès récents en la matière, l'accent étant mis sur les coûts et la faisabilité du déploiement à l'échelon national.
- Les progrès réalisés dans le domaine de la biologie moléculaire (y compris la génomique, les autres disciplines se terminant par «-omique» et les techniques de recombinaison d'ADN) qui permettent d'améliorer l'efficacité et les résultats des essais auront une incidence importante sur la capacité d'identification, de conservation et d'utilisation des RPGAA. La biologie moléculaire, qui était à l'origine confinée à quelques cultures importantes et dont les applications ne concernaient pratiquement - pour des raisons de coût et de savoir-faire - que les pays développés, est de plus en plus utilisée pour les cultures mineures et dans les pays en développement également. Ainsi, la réduction constante des coûts et la multiplication des initiatives de collaboration – visant la production de biens collectifs - ont permis le séquençage du génome d'un certain nombre de cultures «orphelines», ce qui a permis à son tour de créer des ressources du génome robustes, qui relèvent pour la plupart du domaine public. On pourrait donc explorer, disons dans les cinq années à venir, les nouveaux horizons que permettront d'ouvrir ces initiatives, en particulier pour ce qui est de l'utilisation des RPGAA.